

Moudon, le 5 octobre 2023

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 3 octobre 2023
Présidence : Gzim Rama

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 45/23

Demande d'un crédit de CHF 113'000.- pour l'aménagement de vestiaires à la caserne des pompiers située au chemin de la Pussaz

- vu le préavis de la Municipalité No 45/23 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

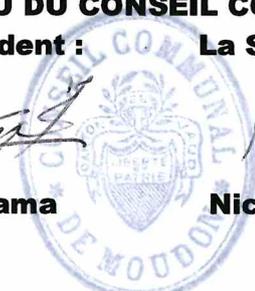
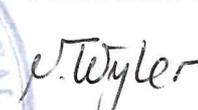
décide :

1. autorise formellement la Municipalité à entreprendre les travaux d'aménagement de vestiaires à la caserne des pompiers,
2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 113'000.- dont à déduire toute participation ou aide,
3. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,
4. prend acte que l'investissement sera amorti selon les possibilités du ménage communal, mais en 20 ans au maximum,
5. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 3 octobre 2023.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
Le Président : **La Secrétaire :**



Gzim Rama **Nicole Wyler**